

89

NORME INTERNATIONALE



766

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Panneaux de fibres – Détermination des dimensions des éprouvettes

Première édition – 1972-09-01

89

CDU 674.817-41

Réf. N° : ISO 766-1972 (F)

Descripteurs : panneau de construction, panneau de fibres, spécimen d'essai, mesure, dimension.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 766 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 89, *Panneaux de fibres*.

Elle constitue une révision de la Recommandation ISO/R 766-1968. Les modifications apportées à cette Recommandation ayant été jugées d'importance mineure par les Membres d'ISO/TC 89, la Norme Internationale ISO 766 fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément à la procédure accélérée (Paragraphe F.7.1 des «Directives» de l'ISO).

Cette Norme Internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 766-1968, qui fut approuvée, en octobre 1965, par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Portugal
Allemagne	France	Roumanie
Argentine	Hongrie	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Irlande	Suisse
Belgique	Israël	Tchécoslovaquie
Brésil	Japon	U.R.S.S.
Canada	Nouvelle-Zélande	Yougoslavie
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	
Espagne	Pologne	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Panneaux de fibres — Détermination des dimensions des éprouvettes

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de mesurage de l'épaisseur, de la longueur et de la largeur des éprouvettes de panneaux de fibres, définis en ISO/R 818.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 818, *Panneaux de fibres — Définition — Classification.*

ISO . . . , *Panneaux de fibres — Échantillonnage, découpage et contrôle.* (~~En préparation~~) ¹⁾ _π

3 APPAREILLAGE

3.1 Micromètre, ayant des touches circulaires planes et parallèles de diamètre de 16 ± 1 mm (200 mm^2 environ). La graduation de l'appareil doit permettre une lecture

- avec une précision de 0,01 mm, pour les éprouvettes de panneaux durs et mi-durs;
- avec une précision de 0,1 mm, pour les éprouvettes de panneaux tendres.

3.2 Pied à coulisse, ou tout autre instrument ayant des surfaces de mesurage d'une largeur d'au moins 5 mm et une graduation permettant une lecture avec une précision de 0,1 mm.

3.3 Balance, ^{précise à} ~~permettant une lecture avec une précision de~~ 0,01 g.

4 ÉCHANTILLONNAGE ET ~~CONDITIONNEMENT DES~~ ÉPROUVETTES

4.1 L'échantillonnage et le découpage des éprouvettes doivent être effectués conformément à ^à ISO . . .

4.2 Les dimensions des éprouvettes doivent être conformes à celles qui sont spécifiées dans les méthodes d'essais particulières.

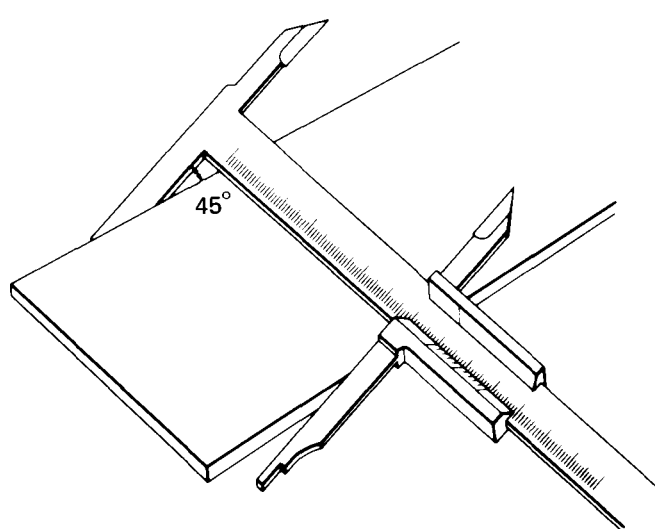
4.3 Les éprouvettes doivent être conditionnées jusqu'à masse constante¹⁾ dans une atmosphère dont l'humidité relative est de $65 \pm 5 \%$ et la température de $20 \pm 2^\circ\text{C}$. ^π

5 MODE OPÉRATOIRE

5.1 Pour le mesurage de l'épaisseur, les touches du micromètre doivent être appliquées lentement sur l'éprouvette et avec une pression approximative de $0,02 \text{ N/mm}^2$. ~~MPa~~ ³⁾ _π

5.2 Pour le mesurage de la longueur et de la largeur, appliquer lentement, et sans pression excessive, les touches de l'instrument suivant un angle de 45° environ par rapport au plan de l'éprouvette (voir ^{figure}). _π

5.3 Le nombre et l'emplacement des points de mesurage doivent être conformes aux publications ISO concernant chaque méthode d'essai des panneaux de fibres.



¹⁾ On considère que la masse est constante lorsque deux pesées successives, effectuées à 24 h d'intervalle, ne diffèrent pas de plus de 0,1 % de la masse de l'éprouvette.

1) En préparation.
3) $1 \text{ MPa} = 1 \text{ N/mm}^2$